

# Les référentiels métiers dans le monde des bibliothèques



présentés par Ghyslaine Duong-Vinh, Conservateur général, Directrice du SCD de l'Université Rennes 1, membre de l'Observatoire des Métiers et Compétences

9 juin 2004



Les référentiels métiers à l'heure de la  
mobilité professionnelle et géographique

ADBU

## Les sigles utilisés

**ABCD** = Interassociation des Bibliothèques et Centres de Documentation

**ABES** = Agence Bibliographique de l'Enseignement Supérieur

**ADBS** = Association des professionnels de l'information et de la documentation

**APEC** = Agence Pour l'Emploi des Cadres

**BAP** = Branche d'Activité Professionnelle

**COUPERIN** = Consortium Universitaire de PERIodiques Numériques

**CNFPT** = Centre National de la Fonction Publique Territoriale

**CPU** = Conférence des Présidents d'Université

**DES** = Direction de l'Enseignement Supérieur

**DPMA** = Direction des Personnels et de la Modernisation de l'Administration

**ECIA** = European Council on Information Associations

**IFLA** = International Federation of Library Associations

**ITA** = *personnels* Ingénieurs, Techniciens et Administratifs des établissements de recherche (CNRS, INSERM, INRIA, ...)

**ITRF** = *personnels* Ingénieurs et Techniciens de Recherche et de Formation des Universités et établissements de l'Enseignement supérieur.

**MEN** = Ministère de l'Education Nationale

**SCD** = Service Commun de Documentation

**SICD** = Service Interétablissements de Coopération Documentaire

**SDBD** = Sous-Direction des Bibliothèques et de la Documentation (DES)

# Les corps de la filière Bibliothèques

Corps à caractère interministériel, ayant  
vocation à servir

- dans les bibliothèques municipales, patrimoniales, spécialisées, relevant du Ministère de la Culture,
- dans les bibliothèques des Universités et des grandes Ecoles, relevant de la Direction de l'Enseignement supérieur
- dans les bibliothèques des grands corps d'Etat, des administrations centrales et des établissements culturels en France et à l'étranger

# Les corps de la filière Bibliothèques

7 corps de la fonction publique d'Etat dont la carrière est gérée unitairement par la DPMA du Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche

En catégorie A :

- ✂ Conservateurs généraux, Conservateurs et Bibliothécaires

En catégorie B :

- ✂ Bibliothécaires Adjoints spécialisés et Assistants de Bibliothèque

En catégorie C :

- ✂ Magasiniers en chef et Magasiniers spécialisés

## Les référentiels existants dans le monde de la Documentation

1995 – Premier recensement des métiers des bibliothèques  
1999 – Référens (Bap F) pour les personnels de la filière  
ITRF

1999 + 2e éd. 2004 – Euroréférentiel des compétences I&D  
(ECIA)

2001 – Fiche d'emploi « Directeur de bibliothèque  
universitaire » validée par la CPU et par le MEN

2001 – Référentiel des métiers-types des professionnels de  
l'information-documentation (ADBS)

... Et aussi :

le référentiel établi par le CNFPT pour les emplois de  
catégorie A, les fiches de l'APEC, ...

## Les objectifs du référentiel des métiers de la filière Bibliothèques

Ce sont essentiellement :

- **La gestion prévisionnelle des emplois et compétences** (souci majeur de la DPMA)
- **L'aide à l'évaluation, notamment pour l'élaboration des fiches de postes.**

Dans la foulée, le référentiel servira

- ✗ pour afficher les profils de postes vacants ou créés proposés aux mutations ou à l'issue des concours.
- ✗ pour faire évoluer la formation initiale et continue des corps de la filière.

## Les objectifs du référentiel des métiers de la filière Bibliothèques

Contrairement aux objectifs poursuivis par Référens, **il ne servira pas**

- à définir le statut des agents à recruter,
- ni à définir leur profil de formation initiale.

## Les objectifs du référentiel des métiers de la filière Bibliothèques

Le but étant donc

- ✍ de doter les services d'outils leur permettant de préparer au mieux les nombreux recrutements des prochaines années, induits par la démographie des corps
- ✍ De faciliter les évaluations individuelles dans le cadre de la réforme de la notation des fonctionnaires,

Le document final doit constituer une base de rédaction commune à l'ensemble de la profession sur les activités et les compétences attendues.

## La méthode

Février 2004 : Constitution d'un comité directeur réunissant

- ✎ des représentants de la DPMA,
  - ✎ de la DES, Sous-Direction des Bibliothèques
  - ✎ de la Direction du Livre et de la Lecture (Ministère de la Culture),
  - ✎ de l'Inspection générale des Bibliothèques et
  - ✎ de l'ADBU
- Pour définir le contour de la réflexion
  - Pour piloter le travail des groupes constitués pour l'élaboration de ce référentiel

## La méthode

Dans un contexte

- ✎ où les missions sont statutaires,
- ✎ les modalités de recrutement et les évolutions de carrière connues,

Constatant

- ✎ la forte identité professionnelle de la filière bibliothèque autour d'un même cœur de métier
- ✎ La polyvalence évidente de tous les corps couvrant un large spectre des activités identifiées
- ✎ Le phénomène de « tuilage » des corps

Il a été convenu d'adopter une  
**approche essentiellement fonctionnelle**

## La méthode

Constitution de 3 groupes de travail :

- Emplois scientifiques et d'encadrement supérieur
- Emplois techniques et d'encadrement intermédiaire
- Emplois de magasinage  
*[et encadrement de proximité]*

## La méthode

5 axes d'activités spécifiques à la filière  
Bibliothèque identifiés :

- ☒ Collections
- ☒ Services
- ☒ Projets
- ☒ Logistique
- ☒ Management

Autour desquels se déclinent les emplois-types  
des 3 groupes fonctionnels.

# 1 - COLLECTIONS

- 1.1. Politique documentaire
- 1.2. Veille professionnelle
- 1.3. Acquisitions, constitution des fonds, gestion et maintenance des collections
- 1.4. Spécialiste des collections patrimoniales : documents rares et précieux, documents sur supports spéciaux
- 1.5. Spécialiste des ressources audiovisuelles
- 1.6. Spécialiste des ressources électroniques
- 1.7. Conservation, préservation, archivage
- 1.8. Traitement de l'information (catalogage, classification/indexation, Bibliographies, références).



# 2 - SERVICES

- 2.1. Service public
- 2.2. Formation des usagers
- 2.3. Conseil et orientation bibliographiques
- 2.4. Valorisation des activités et des ressources de la bibliothèque



## 3 - PROJETS

- 3.1. Constructions / restructurations des bâtiments ;  
Réaménagement / Equipement
- 3.2. Système d'Information / Réseaux
- 3.3. Numérisation / Edition électronique
- 3.4. Programmes de Recherche, Publications
- 3.5. Développement de la lecture
- 3.6. Animation culturelle... Expositions
- 3.7. Soutien à l'édition régionale



## 4 - LOGISTIQUE

- 4.1. Systèmes informatiques  
Administration des données utilisateurs, du réseau  
documentaire, du parc informatique
- 4.2. Gestion des bâtiments et des locaux
- 4.3. Sécurité des personnes et des biens
- 4.4. Gestion et entretien du matériel



## 5 - MANAGEMENT

- 5.1. Contribution à l'élaboration du projet d'établissement
- 5.2. Relations avec les différents partenaires et les tutelles. Représentation de l'établissement
- 5.3. Participation aux réseaux documentaires nationaux et internationaux / Coordination du réseau local
- 5.4. Gestion fonctionnelle
- 5.5. Gestion financière
- 5.6. Ressources humaines
- 5.7. Encadrement des personnels
- 5.8. Formation continue



## Compétences

L'ambition de ce référentiel est de situer les carrières des bibliothèques en France dans le contexte européen.

La définition des compétences attendues pour chaque fonction se rapprochera dans son esprit et ses formulations

- De l'Euroréférentiel des compétences défini par l'ECIA
- Du répertoire des compétences que compte établir le Conseil de l'Observatoire des Métiers et Compétences créé pour les personnels ITRF et ITA.

## Résultats

- Probablement une dizaine de **Fiches d'emplois-types**

## Calendrier

- Fin juin 2004 : Validation par le Comité directeur et soumission à l'approbation des directions de tutelle, de la CPU, de l'ADBU et du CTP
- Début septembre 2004 : Disponibilité du référentiel de la filière Bibliothèques

Ce référentiel sera révisé régulièrement suivant des modalités restant à définir.



[www-sv.cict.fr/adbu](http://www-sv.cict.fr/adbu)

Association des Directeurs et des personnels de direction  
des Bibliothèques Universitaires et de la documentation

103, bd Saint-Michel

75005 Paris France

Tel: 01.44.32.92.27

Fax: 01.44.32.92.28

mél: [adbu@agence.cpu.fr](mailto:adbu@agence.cpu.fr)

I-expo 9 juin 2004

21

Association des Directeurs et  
des personnels de direction des  
Bibliothèques Universitaires et  
de la documentation  
103, bd Saint-Michel  
75005 Paris France  
Tel: 01.44.32.92.27  
Fax: 01.44.32.92.28  
mél: [adbu@agence.cpu.fr](mailto:adbu@agence.cpu.fr)



[www-sv.cict.fr/adbu](http://www-sv.cict.fr/adbu)

Association loi de 1901 fondée en 1970

178 adhérents parmi les personnels de Direction des SCD, des SICD,  
des grands établissements d'enseignement supérieur et de recherche

L'ADBU est un lieu

- ✎ d'échanges d'informations sur la gestion des bibliothèques
- ✎ de partenariat avec les instances nationales de gestion des établissements (SDB, DPMA, CPU)
- ✎ de confrontation des expériences documentaires au niveau national et international (IFLA, ABES, COUPERIN, ABCD...)

L'ADBU

- ✎ Participe aux débats nationaux touchant à l'évolution législative
- ✎ Se préoccupe de la formation permanente des cadres de bibliothèques pour maîtriser l'évolution des métiers et la diversité des contextes universitaires.

I-expo 9 juin 2004

22